

Info de la Montée



ENSEMBLE POUR LES ÉLÈVES!

BONJOUR À TOUS LES PARENTS!

NOUS VOUS INVITONS À PRENDRE CONNAISSANCE DE NOTRE INFO DE LA MONTÉE!



Le **portail parent Mozaïk** est accessible sur portail de la CSRS au www.csrs.qc.ca dans la section **Parent**.

Cliquez sur le bouton : **Se connecter** en haut à droite.

Se connecter

En

Votre accès nécessitera **le code permanent** ou **le numéro de fiche** de votre enfant. Vous pouvez le retrouver sur le bulletin de votre enfant ou sur votre facture de l'école.



Première communication déposée le 13 octobre sur le portail



LA QUALITÉ EST PUBLIQUE

Portes ouvertes 2017

École secondaire de la Montée
(pavillon Saint-François)

21 octobre | Entre 8 h 30 et 12 h

Portes ouvertes du Cégep de Sherbrooke Jeudi 25 octobre 2017

Les élèves de 5^e secondaire seront dispensés de cours le mercredi **25 octobre** prochain (jour 9) afin qu'ils puissent aller explorer les programmes collégiaux.

Cette activité sera encadrée par Mélanie Langlois, conseillère d'orientation.

Les élèves de 5^e secondaire ayant des cours en 4^e secondaire le jour 9 doivent faire motiver leur absence par un parent (poste 11744). L'élève doit alors prendre les arrangements nécessaires avec l'enseignant afin de récupérer le travail à faire. Les élèves de secondaire 4 qui désirent visiter le Cégep peuvent s'y rendre en soirée de 17h30 à

CELLULAIRE

En vigueur uniquement le mardi 10 octobre

Saint-François

Dans la zone branchée :

Les élèves peuvent utiliser leur appareil électronique afin d'écouter de la musique, jouer à des jeux et communiquer (téléphone, messagerie texte) **dans des zones clairement identifiées du pavillon**. La zone branchée comprend le terrain extérieur, les casiers, la cafétéria et la place publique.

En tout temps, il est strictement interdit de prendre des photos, de filmer ou d'enregistrer.

En classe :

La possession d'un appareil électronique est interdite. L'appareil devra rester dans le casier lors des cours. Cependant, pour des fins pédagogiques, un enseignant du pavillon Saint-François peut autoriser l'utilisation d'un appareil numérique personnel en classe. Dans ce cas, l'élève doit respecter la *Charte d'utilisation du réseau sans fil de la CSRS*.

En cas d'infraction aux règles, l'appareil sera immédiatement confisqué et remis au responsable de l'encadrement disciplinaire. L'école n'est pas responsable des cellulaires perdus ou volés.

Le Ber

Les élèves peuvent avoir en leur possession leur appareil électronique partout dans l'école. Il devra être fermé lors de l'entrée dans la classe et placé à l'endroit indiqué par l'enseignant. Il y aura une saisie de l'appareil dans le cas où :

- L'appareil sonne en classe
- L'appareil vibre en classe
- L'élève enregistre
- L'élève prend une photo
- L'élève filme
- L'élève écoute de la musique en classe sans l'autorisation de l'enseignant
- L'élève envoie un courriel ou un message texte en classe sans l'autorisation de l'enseignant
- L'élève navigue sur internet en classe sans l'autorisation de l'enseignant
- L'élève joue à un jeu

Bref, s'il fait l'objet d'une mauvaise utilisation.

En tout temps, il est strictement interdit de prendre des photos, de filmer ou d'enregistrer.



Conseil d'établissement et délégué au comité de parent

Lors de l'assemblée de parents tenue le 13 septembre au Pavillon Saint-François, les parents ont choisi leurs nouveaux représentants. Vous avez ci-joint la liste complète des parents membres.

Michael Champoux, Président
Fabrice Thibault
Christian Mathieu,
Suzanne Boucher
Angela Chrétien
Amélie Dubé
David Laroche
Daniel Bouchard
Donald Renneteau (substitut)
Mathieu Smith (substitut)

Rencontres du Conseil d'établissement :

26 septembre 2017	24 octobre 2017
21 novembre 2017	12 décembre 2017
23 janvier 2018	20 février 2018
20 mars 2018	17 avril 2018
15 mai 2018	12 juin 2018



JE SUIS VICTIME
D'INTIMIDATION

JE DÉNONCE !

J'AI ÉTÉ TÉMOIN
D'INTIMIDATION

Le Ber : jedenoncelintimidationleber@csrs.qc.ca
St-François : jedenoncelintimidationstfrancois@csrs.qc.ca



artsdelascène
de la Montée

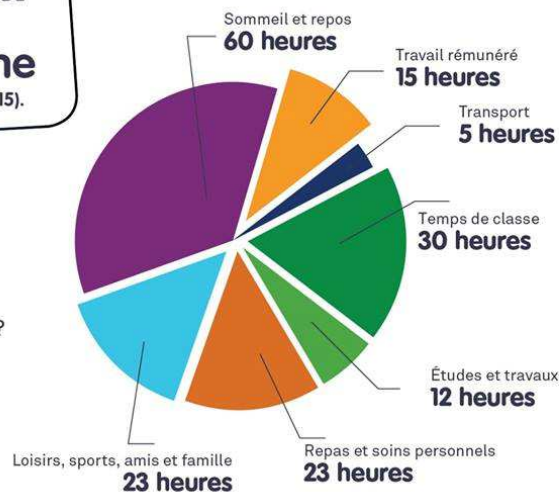
SANTÉ GLOBALE



de la Montée

UN ÉTUDIANT À TEMPS
COMPLET NE DEVRAIT
PAS TRAVAILLER PLUS DE
20 heures
par semaine
(idéalement entre 10 et 15).

24 heures dans une
journée, 168 heures
par semaine...
Comment ce temps
devrait-il être utilisé par
un élève du secondaire ?



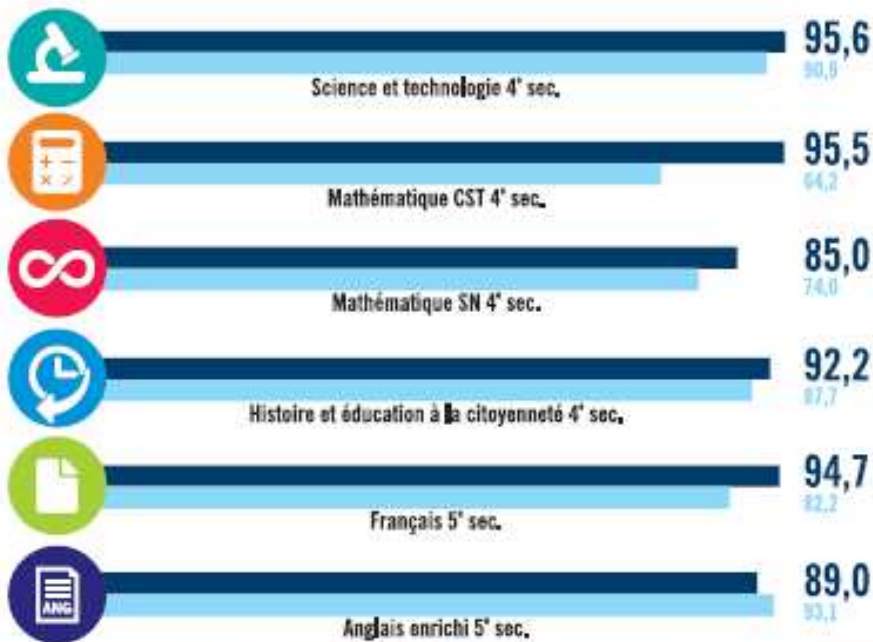
Source : Adapté d'un document du CRÉVALE (Comité régional pour la valorisation de l'éducation), 2009.



LA QUALITÉ EST PUBLIQUE



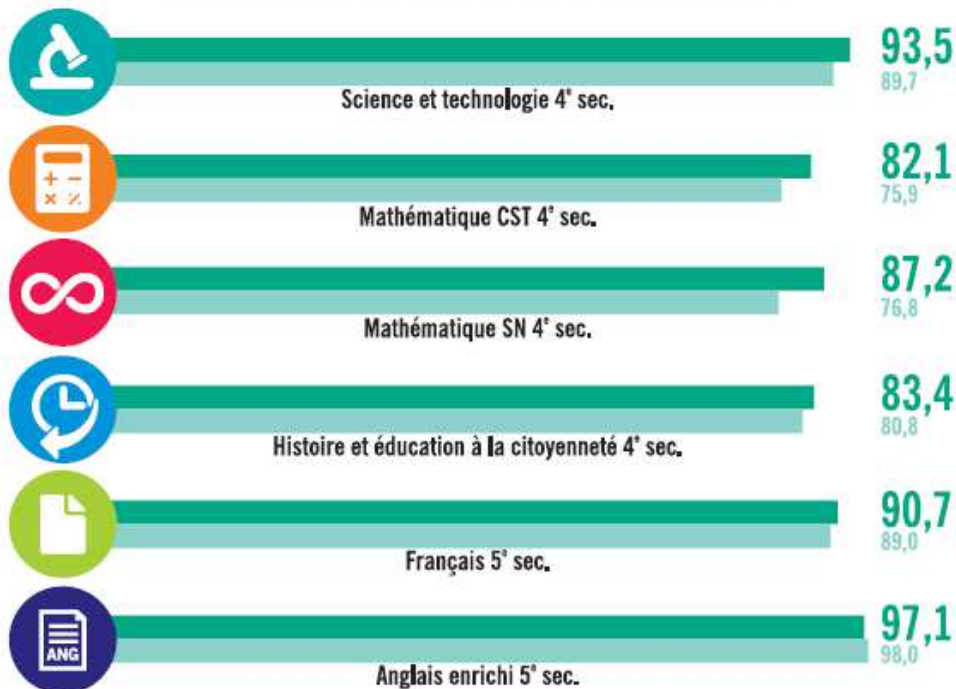
% DE RÉUSSITE 2017 ÉPREUVES DU MINISTÈRE



Légende

- Élèves des vocations de la CSRS
- Élèves des écoles privées de l'Estrie

% DE RÉUSSITE 2017 MATIÈRES À SANCTION*



Légende

- Ensemble des élèves de la CSRS
- Élèves des écoles publiques du Québec

*Le résultat de l'épreuve ministérielle est compris dans la note finale de ces matières.